Règlement du concours Africa Poésie 2020

- Ce concours est organisé par la SPAC Société des Poètes et Artistes du Cameroun et est ouvert à tous.

- Le thème est libre, un seul texte par auteur, tous les genres de poésie sont acceptés.

A la date d'envoi, les œuvres présentées n'auront été ni primées dans un autre concours, ni éditées.

Nous vous demandons une attention particulière sur les fautes d'orthographe et de grammaire, qui pourront être un motif éliminatoire, de même que le non-respect des conditions de participation spécifiées ci-dessous :

- Lancement du dépôt des textes le 02 novembre 2019 en ligne via l'adresse mail : africapoesie@gmail.com

Moyennant le règlement des frais d'inscription de 2500 FCFA (4 €), règlement via la cagnotte Leetchi.com lien ci-dessous :

https://www.leetchi.com/c/association-de-societe-des-poetes-et-artistes-du-cameroun

Ou directement auprès du président Daouda Mbouobouo par Mobil Money MTN au +(237) 677516461.

L'auteur devra indiquer impérativement : En objet : *Concours de poésie 2020* ainsi que son nom et prénom.

Dans le mail : nom, prénom, adresse complète, téléphone, âge et rappel de l'adresse courriel ainsi que le titre du poème proposé.

Le texte y sera joint sous format Word, présentation avec police Times new roman et taille des caractères 12, sans signe distinctif, ni signature, le nom du fichier sera le titre du poème.

- Date limite d'envoi le 15/02/2020.

- Nous accuserons réception des textes par email sous maximum 10 jours sous réserve du paiement des frais d'inscription.

- Le jury sera international et le concours récompensera 4 à 5 meilleurs auteurs de poésie, les poèmes gagnants seront publiés dans la revue internationale Art et Vers (numéro suivant les résultats) et recevront un diplôme, des livres….. D'autre part, une sélection de poèmes pourra être faite parmi les participants en plus des lauréats et pourra être éditée dans une anthologie.